AVIS PUBLIC
SOMMAIRE DU RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES D'UN PARTI POLITIQUE AUTORISÉ ET DES RAPPORTS D'UN CANDIDAT INDÉPENDANT AUTORISÉ

Élection partielle du 2 novembre 2025

	Rapport de dépenses électorales	
Nom du candidat et de l'agent officiel	**Total des dépenses électorales faites ou autorisées**	**Date de réception**
MAIRIE (8 845.58 $)*		
1. Denis Martin, parti Deux-Montagnes Autrement (Steve Gosselon, agent officiel)	848.83 $	2025-12-08
District Du Grand-Moulin (2 974 .56 $)*		
1. Manon Robitaille, parti Deux-Montagnes Autrement (Steve Gosselin, agent officiel)	2400.93 $	2025-12-08
2. Ada Mihacea, candidate indépendante autorisée (Ada Mihacea, agente officielle)	0,00 $	2026-01-15
District Du Lac (2 827.00 $)*		
1. Erik Johnson, parti Deux-Montagnes Autrement (Steve Gosselin, agent officiel)	271.28 $	2025-12-08
District De L'Olympia (2 805.58 $)*		
1. Micheline Groulx Stabile, parti Deux-Montagnes Autrement (Steve Gosselin, agent officiel)	269.23 $	2025-12-08
District De la Gare (3 033.72 $)*		
1. Eric Langlois, parti Deux-Montagnes Autrement (Steve Gosselin, agent officiel)	291.12 $	2025-12-08
District Du Coteau (3 019.78 $)*		
1. Marc-André Sauvageau, parti Deux-Montagnes Autrement (Steve Gosselin, agent officiel)	289.78 $	2025-12-08

District Du Golf (2 874.60 $)*		
1. Margaret Lavallée, parti Deux-Montagnes Autrement (Steve Gosselin, agent officiel)	275.85 $	2025-12-08

* Montant maximal des dépenses électorales permis par la *Loi*

Toute personne peut examiner les rapports ainsi que les documents qui les accompagnent et en prendre copie pendant les heures normales d'ouverture de bureau de la Municipalité.

Deux-Montagnes		4 mars 2026
Municipalité	Directrice générale et Trésorière	Date

Remarque :

- Les candidats indépendants non autorisés n'ont aucun rapport à produire.

c. c. Direction du financement politique d'Élections Québec (par courriel seulement)